

Lettre In n°16

Bonnes Vacances, mais pas que...

Chers adhérents,

Après la réussite du congrès National de la CMF (voir le magazine) que nous avons organisé à Chalon-sur-Saône, il nous faut préparer la prochaine rentrée.

Mais avant, je voudrais revenir sur les manifestations labélisées de la Fédération et plus particulièrement sur le projet des « 4 saisons ». Ce projet a pour but de redonner dans les territoires une visibilité de nos actions et d'obtenir des soutiens privés pour assurer non pas notre survie de la Fédération mais bien notre survie de société musicale de pratique collective amateur. Je dois dire à ce jour que très peu d'entre vous participent à ces actions. Dans ces conditions, il devient difficile d'alimenter le fonds de dotation MusiDot71. Pourquoi voulez-vous qu'un chef d'entreprise apporte son soutien de mécène si en retour rien ne se passe. J'irai même plus loin, pourquoi nous avoir confié un mandat lors de nos Assemblées Générales si ensuite cela devient lettre morte ?

La Fédération prépare les conditions de notre prochain congrès pour que vous puissiez participer activement aux destinées de votre Fédération. En effet, notre mandat se termine au prochain congrès qui je vous informe se tiendra à Couches le **dimanche 11 mars 2018**. A ce congrès, je ne me représenterai pas pour un prochain mandat. Je vous invite à vous présenter pour faire partie de ceux qui ont envie de participer à l'animation de votre Fédération. Je puis vous assurer que cette activité nécessaire est très enrichissante. Elle participe à notre vie citoyenne de musicien. Il est très passionnant de contribuer à l'existence collective. Nous devons en notre qualité d'adhérent avoir ce souci.

Suite à la suppression de l'aide à l'achat d'instrument par le nouveau Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, la CMF Bourgogne organise une pétition pour le rétablissement de cette aide. Nous vous demandons de la signer et si possible de la diffuser très largement auprès de vos adhérents.

J'aurai aimé vous transmettre cette lettre avant la trêve estivale, mais comme tout à chacun, c'est le temps qui m'a manqué. J'espère que vous me pardonnerez. Vous prendrez peut-être connaissance de cette lettre seulement à votre retour de vacances.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances.

Le Président

Gérard HOCHART

NEW ET RAPPEL :

1. Message pour la pétition de la CMF Bourgogne :

Bonjour à tous, n'hésitez surtout pas à diffuser cette pétition très largement (en évitant Facebook pour ne pas trop éveiller les soupçons et la mise en route de notre action "flash-mob" en octobre devant les CR Bourgogne Franche-Comté). Bon été à tous...
Georges - Président CMF Bourgogne.

Pour accéder à la pétition, cliquez sur le lien suivant:

<http://cmfbourgogne.opentalent.fr/index.php?id=130180>

2. PLAY-IN TRAMAYES :

Je vous invite à diffuser largement les informations concernant cette manifestation pour que celle-ci soit et reste un succès. C'est une expérience très enrichissante pour chaque musicien quelque soit son niveau. Les organisateurs vous réservent un accueil des plus chaleureux et mettent tout en œuvre pour que cette journée soit inoubliable.

Pour plus d'information connectez-vous sur le lien suivant : <http://fmsl.opentalent.fr/les-4-saisons/automne/>

3. Prochain Congrès de la CMF Saône et Loire :

Je vous demande de penser au renouvellement de notre Conseil d'Administration lors du congrès de Couches. Il est important de vous organiser pour être présent ou représenté. Vous recevrez les modalités de dépôt de candidature et les modalités de vote début novembre.

4. CMF

Le magazine numérique est disponible et tous les adhérents inscrits sur le site avec une adresse mail ont reçu le message de parution de la dernière édition d'août. On parle toujours de la Licence CMF. J'attire votre attention sur cette licence et de faire le nécessaire pour que vos adhérents puissent en disposer. De plus vous recevez à l'adresse de correspondance de votre société, un exemplaire papier. Celui-ci est à mettre à la disposition des adhérents, surtout de ceux qui n'ont pas une adresse mail. Je vous invite à consulter régulièrement les sites de la CMF et de la Fédération. Vous devriez y trouver la plupart des réponses à vos questions.

Diffusez largement cette lettre

PS : toutes les lettres précédentes sont téléchargeables sur le site de la Fédération.